

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 25 septembre 2006

**MAIRIE DE DIJON****Président** : M. REBSAMEN**Secrétaire** : M. PERRON**Membres présents** : M. MILLOT - Mme TENENBAUM - M. G. GILLOT - Mme POPARD - M. MASSON - M. MARTIN - M. PRIBETICH - M. PINON - Mme DURNERIN - M. DUPIRE - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - M. SAUNIE - M. BERTELOOT - M. ALLAERT - Mme MAILLOT - Mme BESSIS - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET - M. MARCHAND - M. DANIERE - M. MAGLICA - M. JULIEN - Mme FLAMENT - Mme MANSAT - M. BOUHELIER - Mme DELEBARRE - Mme BIOT - Mme LEMOUZY - Mme ROY - Mme HERVIEU - Mme BERNARD - Mme AVENA - Mme DE ALMEIDA - M. BEKHTAOUI - Mlle MASLOUHI - M. NUDANT - M. BAZIN - Mme JARZAGUET - M. JAPIOT - M. BRIOT - Mme KAROUBI - Mme WILLIAMS - Mme CHOUX - Mme REVEL-LEFEVRE - M. F. HELIE - Mme THYEBULT - M. DUGOURD - Mme VANDRIESSE**Membres excusés** : M. J.P. GILLOT (pouvoir M. MARTIN) - Mme SEGUIN-FILLEY (pouvoir Mme BESSIS) - M. IZIMER (pouvoir M. PRIBETICH)**Membres absents** : Mme BOUCHARD-STECH**OBJET
DE LA DELIBERATION****Été 2007- Programmation culturelle - Demandes de subventions**

Monsieur Berteloot, au nom des commissions des Affaires Culturelles et des Relations Internationales, et des Finances, expose :

Mesdames, Messieurs,

Chaque année, la Ville organise diverses manifestations culturelles durant l'été.

En 2006, une nouvelle programmation a vu le jour autour de *l'Estivade*, dédiée aux pratiques amateurs, *Carte Libre*, consacrée à l'expression théâtrale, la première édition du *Festival #*, axé sur le patrimoine et les nouvelles formes d'expression artistique, ainsi que de rendez-vous thématiques hebdomadaires, *Les jeudis de la voix*, la démarche adoptée ayant permis de proposer une programmation culturelle complète tout au long de l'été et à destination de tous les publics.

Pour l'été 2007, il est proposé de reconduire ce schéma pluridisciplinaire privilégiant cohérence, lisibilité, créations et rencontres. La programmation serait placée sous le signe du plein air ; elle réunirait musique, danse, théâtre, spectacles déambulatoires, spectacles pour enfants, avec le souci de toucher tous les publics.

Carte Blanche se substituerait à *Carte Libre*, événement organisé autour du théâtre et conduit par une compagnie ou un artiste qui coordonnerait une proposition construite où pourraient s'exprimer les différentes familles artistiques.

La Ville est susceptible de bénéficier d'aides financières pour l'organisation de ces manifestations.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions des Affaires Culturelles et des Relations Internationales, et des Finances, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - solliciter de l'Etat, de la Région Bourgogne, du Département de la Côte d'Or et des organismes susceptibles d'apporter leur concours financier, des subventions, aux taux maximum, pour le financement de la programmation culturelle estivale 2007 de la Ville ;

2 - m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Pour le Maire, le Premier Adjoint,**

Alain MILLOT